



CHAMPIONNAT NATIONAL KUMITE

Rôles et responsabilités,
Modalités d'inscription

VERSION 2024 /6



Index

STRUCTURE D'ORGANISATION	3
RÔLES ET RESPONSABILITES	3
1. CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
2. BUREAU D'ORGANISATION.....	3
3. ADMINISTRATION DES COMPETITIONS.....	4
4. L'ARBITRAGE	4
5. LE STAFF MEDICAL	5
6. LA COMMUNICATION.....	5
MODALITES D'INSCRIPTIONS	6
1. CATEGORIES.....	6
2. PARTICIPATION	7
3. LES TENUES	7
4. PESEE	8
5. SURCLASSEMENT	8
6. FUSION DES CATEGORIES	8
7. LA TÂCHE DES COACHS.....	9
8. LA REMISE DES MEDAILLES.....	9
Questions non spécifiquement couvertes par les règles	9



STRUCTURE D'ORGANISATION

RÔLES ET RESPONSABILITES

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Valide les règlements de compétitions et d'arbitrage
- Valide des dénominations des compétitions
- Valide le calendrier fédéral et les sites de déroulements des compétitions
- Détermine le cahier des charges à appliquer du début à la fin des compétitions

2. BUREAU D'ORGANISATION

Il est composé

- De 3 membres du comité administratif de la FLK
- D'un coordinateur
- Du directeur technique

Aucune de ces personnes ne sera rémunérée

Le bureau d'organisation peut faire appel à l'aide de personnes expérimentées dans différents domaines concernant l'organisation des compétitions. Par exemple un responsable informatique, un graphiste, personne chargée du catering, équipe de montage/démontage etc

Le bureau d'organisation établit :

- Le projet de dénomination des compétitions
- Le projet de calendrier
- Le projet de rédaction des règlements des compétitions

Ces projets seront validés par le bureau exécutif du comité d'administration

Le bureau d'organisation assure la diffusion des informations réglementaires :

- Convocations comprenant les horaires des compétitions
- Règlements des compétitions
- Tableaux d'inscriptions
- Tirages au sort
- Résultats de la compétition

D'autres tâches du bureau d'organisation :

- Réservation des salles nécessaires pour la compétition
- Convocation du staff médical
- Convocation du staff « tables et ordinateurs »

- Organisation de l'aménagement des salles nécessaires pour la compétition (Tatamis, tables, chaises, ordinateurs, écrans, imprimantes, podium, matériel de bureau etc)
- Achat de médailles, coupes, diplômes
- Contrôle aléatoire de la validité des licences.
- Charger la commission d'arbitrage des convocations pour les arbitres,
- Réservations de chambres d'hôtel et d'établissement des fiches de rémunérations pour les arbitres
- Organisation d'une équipe de sécurité

3. ADMINISTRATION DES COMPETITIONS

Avant chaque compétition, le bureau d'organisation est chargé :

- De la publication de la compétition sur www.sportdata.org, jour X moins 3 mois
- De la publication des catégories de la compétition, jour X moins 2 mois
- Procéder au tirage au sort des catégories (en tenant compte des clubs, têtes de série) ainsi que de l'établissement de l'horaire
- Fournir, le jour de la compétition, les tableaux, les cartes d'accréditations pour sportifs et coaches, les fiches de protestations, les fiches de rémunération pour le « staff tables et organisation »
- D'organiser la pesée
- Gérance de l'administration de la compétition
- Organisation de la remise des médailles

Après chaque compétition, le coordinateur constitue un dossier complet de la compétition, contenant les résultats, les réclamations et protestations. Des remarques concernant des améliorations à en tenir compte pour l'année suivante, peuvent être incluses dans ce dossier.

Ce dossier sera adressé au bureau exécutif de la FLK.

4. L'ARBITRAGE

Le responsable national de l'arbitrage gère la compétition avec les arbitres suivant le règlement de la WKF.

Dans le cas de différences entre le règlement de la WKF et le règlement de la F.L.K., le comité d'arbitrage en sera mis au courant et appliquera le règlement de la F.L.K. Il ne pourra y avoir des différences que concernant les catégories, le temps des matchs, les tenues des sportifs et coaches, la fusion des catégories et la tolérance de poids.

Un responsable de l'arbitrage peut assister au tirage au sort des catégories et à la pesée des athlètes.

La commission d'arbitrage s'occupe des convocations des arbitres et de l'établissement des fiches de rémunérations.



Pour chaque compétition un jury d'appel sera nommé. Le règlement de la WKF fixe les tâches du jury d'appel. Le montant des frais de protestation est fixé à 100€.

En cas d'un Shikkaku, les arbitres concernés établissent un rapport écrit circonstancié adressé au comité exécutif de la F.L.K.

5. LE STAFF MEDICAL

La surveillance médicale est assurée par les médecins et les infirmiers convoqués par le coordinateur.

6. LA COMMUNICATION

Les contacts avec les médias, la diffusion des informations, sont assurés par le bureau d'organisation. Il met en relation les journalistes avec les autorités fédérales et les athlètes avant, pendant et après la compétition. Il assure la relation avec les équipes de réalisation TV, rédige et transmet les communiqués de presse, convoque les photographes.

Il assure la fabrication d'affiches, la rédaction de documents de promotion, d'annonces à la presse, de messages radiophoniques.

MODALITES D'INSCRIPTIONS

1. CATEGORIES

La compétition kumité comprends des combats en individuels (masculin et féminin)

Les groupes sont subdivisés en catégories d'âge, puis en catégories de poids. On distinguera les catégories suivantes :

Catégorie	Âge min.	Âge max.	Poids	Poids	Poids	Poids	Poids
Male U10	8	9	-26 kg	-30 kg	-35 kg	-40 kg	+40 kg
Female U10	8	9	-26 kg	-30 kg	-35 kg	-40 kg	+40 kg
Male U12	10	11	-30 kg	-35 kg	-40 kg	-45 kg	+45 kg
Female U12	10	11	-30 kg	-35 kg	-40 kg	-45 kg	+45 kg
Male U14	12	13	-40 kg	-45 kg	-50 kg	-55 kg	+55 kg
Female U14	12	13	-42 kg	-47 kg	-52 kg	+52 kg	
Male Cadets	14	15	-52 kg	-57 kg	-63 kg	-70 kg	+ 70 kg
Female Cadets	14	15	-47 kg	-54 kg	-61 kg	+61 kg	
Male Juniors	16	17	-55 kg	-61 kg	-68 kg	-76 kg	+76 kg
Female Juniors	16	17	-48 kg	-53 kg	-59 kg	-66 kg	+66 kg
Male U21	18	20	-60 kg	-67 kg	-75 kg	-84 kg	+ 84 kg
Female U21	18	20	-50 kg	-55 kg	-61 kg	-68 kg	+68 kg
Male Seniors	18	99	-60 kg	-67 kg	-75 kg	-84 kg	+ 84 kg
Female Seniors	18	99	-50 kg	-55 kg	-61 kg	-68 kg	+68 kg
Male +35	35	99	-60 kg	-67 kg	-75 kg	-84 kg	+ 84 kg
Female +35	35	99	-50 kg	-55 kg	-61 kg	-68 kg	+68 kg

2. PARTICIPATION

Conditions générales à respecter pour participer au Championnat Nationale Kunité :

Le Championnat Nationale Kunité est réservé aux compétiteurs affiliés à la F.L.K. Les championnats nationaux de la F.L.K. sont des championnats visant à identifier les athlètes participants potentiels à la future représentation dans l'équipe nationale luxembourgeoise.

Un athlète participant doit :

- Avoir la nationalité luxembourgeoise ou avoir sa résidence principale au Grand-Duché de Luxembourg. En cas de doute, un document d'attestation pourra être demandé au moment de l'accréditation et contrôle de poids.
- Être en possession d'une licence de karaté auprès d'un club affilié à la F.L.K.
- Être en possession d'un certificat médico-sportif ou d'un certificat médical d'aptitude à la pratique en compétition de karaté. Les athlètes déclarent, par le fait de leur inscription, qu'ils respectent la législation sur le contrôle médical.
- Être inscrit via le site de Sportdata avec photo obligatoire.

Un coach participant doit :

- Être inscrit via le site de Sportdata avec photo obligatoire.
- Être en possession d'un « certificat pour coach agréé » ou « certificat pour coach certifié » de l'F.L.K., ou d'un certificat coach EKF ou WKF.
- Être en possession d'une licence auprès d'un club affilié à la F.L.K.

Un maximum de 6 accompagnateurs par club seront acceptés **dans la zone de préparation**, mais ils doivent être en possession d'une licence valable dans le club pour lequel ils officient. Une liste pour les inscriptions sera établi et se trouvera sur place à la table centrale.

Les inscriptions sont illimitées. Toutes les inscriptions doivent être introduites via le site de Sportdata. Aucune inscription ne sera acceptée après la clôture officielle des inscriptions.

Les frais d'inscription sont à payer par le club à l'avance sur le compte bancaire de la F.L.K.

Le montant des frais d'inscription sera fixé par le comité d'administration de la F.L.K.

Les frais d'inscription sont non-remboursables en cas de non-présence de l'athlète ou du coach.

En cas de changement de catégorie de poids, suite à la pesée, il y aura des « frais de changements » de 20€ à payer sur place pour chaque changement.

3. LES TENUES

Tenues coaches

Les coaches présents sur l'aire de combat et les accompagnateurs dans l'air de préparation portent le survêtement officiel de leur club, pantalon long, non-retroussé, t-shirt, polo et veste, chaussures fermées. (voir règlement WKF) Leur carte d'accréditation doit être portée bien visiblement.

Le staff doit porter sa tenue officielle.



Tenues athlètes

Pour tous les athlètes :

- Karate gi blanc (seul le logo du club de l'athlète est accepté)
- Ceinture rouge, ceinture bleue
- Protège -dents à partir de la catégorie U10
- Mitaines rouges et mitaines bleues
- Protèges-pieds rouges et protèges-pieds bleus
- Protège-tibias rouges et protège-tibias bleus
- Protecteur corporel blanc, (body protecteur), et protège -poitrine pour les athlètes féminines
- Coquille pour les combattants masculins
- Casque pour les U10 (fourni par l'organisateur) (protège dents facultatif)

4. PESEE

Lieu :

Le contrôle du poids se fera toujours sur un sol dur, parquet, carrelage ou vinyle, jamais sur un tatami. Trois lieux différents seront déterminés sur trois jours différents pour effectuer le pesage. Ce contrôle peut se faire sur les lieux de la compétition. La pesée est effectuée sous le contrôle d'un membre du bureau d'organisation, avec des balances digitales.

La tolérance de poids

est fixée pour toutes les catégories à 0,5 kg au-dessus et en-dessous de la catégorie de la référence. Dans les cas limite de poids, les athlètes pourront être pesés en sous-vêtements, ceci en présence d'un responsable de leur sexe.

Dans la zone de pesée, aucun appareil permettant les prises de photos ou vidéos ne sera autorisé.

5. SURCLASSEMENT

Un surclassement d'un athlète, en âge, ne sera pas accepté.

6. FUSION DES CATEGORIES

En cas d'un nombre d'athlètes inférieur à 5 dans une catégorie, il est prévu :

- En cas de 3 ou 4 athlètes, le système du Robin-Round sera appliqué
- En cas de 2 athlètes, ils seront ajoutés à la catégorie de poids immédiatement supérieure sous réserve qu'il n'y ait aucune remontée d'une catégorie inférieure. Si, dans cette catégorie, il n'y a aucun autre athlète inscrit, cette catégorie sera supprimée.
- En cas de 1 athlète, il sera ajouté à la catégorie de poids immédiatement supérieure.

7. LA TÂCHE DES COACHS

Les coachs doivent s'informer sur les catégories, l'horaire et les changements éventuels qui seront publiés sur le site de Sportdata.

Chaque club veillera au bon comportement de ses athlètes dans la salle d'échauffement.

Les coachs sont tenues à faire le nécessaire afin que leurs athlètes soient prêts avec le matériel nécessaire, selon le règlement, au début de chaque match.

On conseille un coach par tatamis.

Les coachs doivent avoir un comportement exemplaire en rapport avec leurs responsabilités, droits et devoirs.

8. LA REMISE DES MEDAILLES

Il y aura une médaille pour la 1^{ière} et la 2^{ème} place, ainsi que 2 médailles pour les deux 3^{èmes} places.

La cérémonie de la remise des médailles est organisée par le bureau d'organisation en collaboration avec le conseil d'administration de la fédération. Les remises des médailles des catégories U10, U12 et U14 seront faites immédiatement après les finales. Le responsable informatique donnera la liste des médaillés au responsable du protocole de la remise et les médailles seront distribuées dans le meilleur délai. Le comité d'organisation désignera une « aire d'attente » pour les médaillés. Les médaillés doivent s'y rendre immédiatement après les combats pour les médailles et attendre la remise des médailles. Les athlètes portent leur karate-gi ou le survêtement de leur club. Aucune médaille ne sera remise à un athlète en jeans, short ou jupe. Pas de chaussures sur le podium !

Questions non spécifiquement couvertes par les règles

Dans les situations où le règlement ne fournit pas d'instructions spécifiques pour traiter un problème, le Président de la FLK a l'autorité de résoudre le problème. Il peut le faire en appliquant des résolutions analogues à des cas similaires figurant dans le règlement ou en faisant preuve de discernement. Le Président de la FLK peut, avant de prendre une décision, consulter les personnes adéquates en vue de résoudre le problème.